

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



L'Environnement familial et social du Chevalier de Saint-George

Gérard Lafleur

Numéro 152, janvier–avril 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036871ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036871ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafleur, G. (2009). L'Environnement familial et social du Chevalier de Saint-George. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (152), 119–124. <https://doi.org/10.7202/1036871ar>

L'Environnement familial et social du Chevalier de Saint-George

Gérard LAFLEUR

L'aventure extraordinaire vécue par le Chevalier Saint-George ne se comprend pas si on exclut le milieu dont il est issu et la société dans laquelle il vécut, en Guadeloupe et en Europe.

Nous savons qu'il est fils de Georges de Bologne Saint Georges et qu'il vécut dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, puisqu'il serait né autour de 1745 dans notre région. (La région de Basse-Terre).

Je ne traiterai pas du chevalier de Saint-George lui-même mais je tenterai de retracer le milieu dans lequel le chevalier de Saint-George vécut.

Voyons d'abord d'où est originaire sa famille paternelle.

Nous savons que son père est le descendant de Hollandais arrivés du Brésil en 1654.

Dans quelles circonstances ?

Les Hollandais s'étaient introduits dans le Nordeste du Brésil à la fin du XVI^e siècle et mirent au point le système de production du sucre et du rhum en se basant sur l'esclavage.

Dans cette zone, des familles avaient investi dans la production de sucre et de rhum et dans la vente de ces produits en Europe du Nord Ouest.

La famille que nous connaissons sous le nom de Bologne, était de ceux-ci.

En 1654, les Brésilo-Portugais ayant repris le contrôle de l'ensemble du territoire, après la défaite des troupes hollandaises, les habitants eurent l'autorisation de partir avec l'encadrement humain de leurs sucreries et leurs richesses.

Les premiers de Bologne arrivés en Guadeloupe, furent Guillaume, 23 ans qui acheta des terres sur la Montagne Saint-Louis et Pitre, son frère qui avait 11 ans. Guillaume agissait pour une association familiale et son père Louis, résidait à Rotterdam.

Classiquement, chacun avait son rôle, Guillaume, était chargé de la marche de l'habitation et de la production du sucre et du rhum qu'il

devait expédier à son père qui se chargeait de la commercialisation et du retour des navires chargés des moyens nécessaires à la vie sur l'habitation et éventuellement des marchandises à vendre sur place. Pitre, le plus jeune, était dans un premier temps chargé de gérer le magasin de Basse-Terre dans lequel on entreposait les marchandises d'exportation et d'importation.

Le nom, Bologne ou de Bologne ou même Boulogne ou Bolougne posa des problèmes aux curieux qui s'intéressèrent à l'histoire de la famille et des habitations qui leur appartinrent. Ce nom à consonance française ne correspondait pas à l'origine hollandaise, trouble entretenu sciemment par les membres de la famille dès la deuxième génération, qui laissèrent entendre qu'ils étaient apparentés à des familles nobles. La famille CAPI-SUCCHI de BOLOGNE, d'origine italienne établie en Provence. Ils essaient aussi de faire croire qu'ils étaient originaires du Dauphiné, passé en Lorraine.

Il y a eu aussi un Guillaume Bologne originaire du centre de la France, venu comme engagé dans les années 1650 qui n'avait aucun lien de parenté avec ceux qui nous intéressent.

La réalité est beaucoup plus prosaïque. Le nom de la famille est MACH-IELSE Van BOLOGIEN ou Van BOULONGIEN classiquement francisé lors de leur arrivée en Guadeloupe en Bologne, Boulogne ou Bolougne la première partie du nom étant supprimée. Les prénoms suivirent la même démarche : Lodevick devint Louis, Willem devint Guillaume et Pieter transcrit en Pitre ou encore Pierre.

Cela n'a rien d'original, on peut citer des familles arrivées au XVII^e siècle qui existent encore Walsh devenu Houëlche ou Smith devenu Sémite...

Cette francisation montre une volonté d'intégration et de fait, la famille investit massivement dans l'achat de terrains transformés en sucreries.

Une autre originalité de la famille est son protestantisme, de l'église réformée de Hollande. Les Hollandais arrivés en 1654, arrivèrent dans un territoire où, théoriquement, le protestantisme était interdit. Tous les actes administratifs rappelaient la prépondérance de la religion catholique apostolique et romaine. Les actes constitutifs de la Compagnie des Iles de l'Amérique, qui remplaça la Compagnie de l'Isle de Saint-Christophe, faisaient obligation aux gouverneurs de ne recevoir que des français catholiques. Cependant, cette clause n'a jamais été observée. Une grande partie des engagés était protestante car la zone de recrutement se situait dans le sud de la France à partir de La Rochelle. Les premiers habitants eux-mêmes appartenaient à cette religion, que ce soit les Duquerry, Godet, Desmarais, Petit, Dumoulin... étaient protestants et pratiquaient leur culte discrètement sans que personne ne trouve à redire. Les Hollandais renforcèrent donc cette communauté et les mariages entre les membres de la même communauté religieuse se firent assez rapidement.

Un problème se posait pour les Hollandais, c'est que les registres pour les baptêmes, mariages et sépultures étaient tenus par les curés et passaient nécessairement par un sacrement catholique. C'était les registres de catholicité.

Les Hollandais, protestants, n'étaient donc pas inscrits et courraient le risque de voir leurs mariages et donc leur progéniture non reconnue ce qui faisait que leurs biens pouvaient être saisis par droit d'aubaine au moment de leurs décès. Ceux qui avaient l'intention de rester avaient intérêt à obtenir des lettres de naturalité.

Guillaume Bologne, profita du changement de statut des îles lorsqu'en 1664, le roi obligea les seigneurs propriétaires à céder leurs îles à la Compagnie des Indes Occidentales, pour demander des lettres de naturalité par l'intermédiaire du gouverneur général Prouville de Tracy, lettres obtenues et enregistrées à la chambre des comptes le 20 octobre 1667.

Son frère, Pierre ou Pitre, l'arrière grand-père du chevalier Saint George, obtint ses lettres de naturalité en décembre 1672. Elles furent enregistrées à la chambre des comptes le 20 février 1673.

La francisation des noms et les lettres de naturalité, leur donnait une garantie tout en montrant leur volonté de s'investir durablement dans le pays ce qui est confirmé par l'étude de leurs activités entre leur arrivée et les années 1680, bien que cette époque fut marquée par des tensions entre la France et les Pays-Bas.

En 1664, la famille possède une habitation sur la Montagne Saint-Louis avec 11 engagés et 37 esclaves, et un magasin à Basse-Terre avec un engagé et un esclave.

A la même époque, Guillaume sert de procureur pour des marchands hollandais qui commercent avec la Guadeloupe et il trafique clandestinement (comme tout le monde) avec l'île de Saint-Eustache. En 1670, il est condamné pour commerce clandestin avec un hollandais de Saint-Eustache.

En 1671, la société familiale s'est associée à un autre hollandais, Van der Straten, pour acquérir une nouvelle habitation sur la Montagne Saint-Louis.

Plus tard, on retrouve Pitre ou Pierre sur l'habitation qui a conservé le nom de Bologne. Il a épousé Catherine Vaneybergen (Vaneybergue) veuve de Jacob Class créateur de la sucrerie.

Nous voyons ainsi, que la famille a une activité agricole, industrielle et commerciale qui l'a fait entrer dans la bourgeoisie locale qui a fait la fortune des îles. Leur protestantisme, pour le moment, n'a pas empêché leur prospérité économique, Colbert, pragmatique, s'est largement appuyé sur la banque et la marine protestantes pour la mise en valeur des îles.

Cependant, la situation internationale avait changé. Les Pays-Bas étaient affaiblis et Louis XIV avait besoin de se dédouaner auprès du pape en montrant sa catholicité. Il décida d'éradiquer le protestantisme en France. En 1685, il signa l'Edit de Fontainebleau qui portait révocation de l'Edit de Nantes, non appliqué dans un premier temps aux Antilles. Sur la pression des jésuites, le roi se décida et par sa lettre du 30 septembre 1686, demanda aux gouverneurs des Antilles d'obliger les protestants des îles à se convertir. Une grande partie des protestants locaux, notamment ceux qui ne possédaient pas de terres, émigrèrent vers les Antilles voisines ou vers l'Amérique du Nord. La très grande partie de la famille Bologne choisit l'abjuration en mars 1687, sincèrement ou non, mais pour pouvoir participer à la vie publique il fallait absolument passer par l'Église et les hommes notamment, participèrent avec

plus ou moins d'assiduité aux cérémonies religieuses. Les femmes étaient plus réticentes.

Cependant, les membres de la famille, participent à tous les actes de la vie sociale. Aux combats lorsque les Anglais tentent de débarquer en 1691 et 1703 d'autant qu'une partie des combats se passent aux alentours de leurs habitations : Saint-Robert, la Montagne Saint-Louis et la Montagne Bellevue.

Faisant partie de la bourgeoisie terrienne, ils sont membres des milices à des postes de commandement. Lorsque les Anglais débarquent, ils les combattent avec courage. Ainsi, nous avons le témoignage du R. P. Labat à propos de l'un de ses voisins, Hugues Bologne (Jean Hugues de Bologne, 3^{ème} enfant de Guillaume) qui était lieutenant de cavalerie lors du débarquement anglais de 1703¹. Je cite le R. P. « Pendant que je confessais un de nos blessés qui mourut entre mes mains, il y eut un de nos voisins nommé Hugues Bologne, qui reçut un coup de balle qui lui fit découvrir le crâne de la longueur de cinq à six pouces ; il était huguenot, quoiqu'il eût fait deux ou trois abjurations ; comme il était d'ailleurs homme de quelque bien et de bon commerce, je l'aimais, et je lui disais souvent que je l'assisterais quelque jour à la mort, et qu'il se convertirait tout de bon ; il tomba auprès de moi lorsqu'il reçut le coup, et fut assez longtemps sans parole et connaissance ; je le fis porter dans la falaise et je m'approchai de lui, pour le faire penser à sa conscience quand il reviendrait ; ayant enfin ouvert les yeux, et recouvré la parole : Ah, mon Père, me dit-il, vous me l'aviez bien dit que je me convertirai en mourant entre vos mains ; oui, je veux mourir Catholique, et je demande pardon à Dieu de tout mon cœur : un chirurgien que j'avais fait appeler ayant sondé la plaie m'assura qu'il n'y avait rien à craindre pour le présent ; je le fis emporter, pour m'en aller à d'autres qui avaient plus besoin que lui de mon secours... »

En temps de paix, la vie se poursuivait avec les activités économiques axées sur la culture de la canne à sucre et la production de sucre et de rhum, grâce à une main-d'œuvre servile. Les ateliers d'esclaves sont formés par des nègres de Guinée, c'est-à-dire nés en Afrique et achetés à des négriers et de nègres créoles, c'est-à-dire nés dans la colonie. Ceux-ci forment des familles attachées aux habitations comme les serfs en Europe et les maîtres ont tous pouvoirs sur eux et leurs enfants. Il n'était pas rare que des enfants naissent des relations entre les hommes de la famille et les esclaves. Les mulâtres qui en étaient issus, avaient souvent un emploi plus valorisant dans l'habitation servant dans la grand' case comme domestiques ou ils apprenaient un métier en rapport avec les activités de la sucrerie.

Les soirées étaient souvent occupées par des réceptions mondaines, où l'on se retrouvait entre familiers, voisins et parentèles. La famille Bologne ayant eu de nombreux enfants, par le biais des mariages, elle était liée à pratiquement toutes les familles de la bourgeoisie terrienne de la région. Ces soirées étaient très arrosées, le rhum et le « ponche » coulant à flot et très souvent, sous l'effet de l'alcool les esprits s'échauffaient et

1. Jean Hugues Bologne, fils de Guillaume de Bologne et de Catherine Brassert. Lieutenant (1699-1707) capitaine de cavalerie 1710.

les hommes se défiaient. Dans ce cas, il s'agissait de montrer sa « noblesse » et les duels étaient organisés selon les normes en vigueur en Métropole bien que ceux-ci aient été interdits par Richelieu.

Généralement le combat cessait « au premier sang » et le combattant blessé guérissait de sa blessure, son honneur gravement atteint mais la vie sauve.

C'est ainsi que Georges de Bologne Saint-Georges, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, habitant propriétaire de la sucrerie Saint-Robert et de la caféière Mont-d'Or, participait à une soirée chez son oncle Samuel le 17 décembre 1747. Sous l'effet de l'alcool, il eut une altercation avec son cousin Hugues. Son voisin Julien LeVanier dit Saint-Robert, cousin par alliance des de Bologne, voulut s'en mêler et fut pris à parti. Les uns et les autres se sentant offensés, on organise un duel entre Georges Bologne et Julien Levanier. Le premier ayant appris le métier des armes en France dans sa jeunesse, eut le dessus et blessa légèrement son adversaire. Cependant, il mourut quelques jours plus tard, sans doute du tétanos. Accusé d'assassinat Georges est condamné le 31 mai 1748 par « le tribunal civil et criminel de l'isle Guadeloupe » à la pendaison sur la place de Basse-Terre. Comme il s'était enfui avec la maîtresse qu'il avait choisie parmi les plus belles esclaves de son habitation, Nanon fille de Marguerite et dont il avait eu un fils, son effigie fut pendue à Basse-Terre le 25 octobre 1748.

Ces circonstances, vont être extrêmement bénéfiques pour le garçon. S'il était resté en Guadeloupe, il n'aurait été, au mieux, qu'un « libre de couleur » c'est-à-dire une personne de second rang, à condition d'être affranchi par son maître et père. Le sol de France rendant libre, il a pu donner toute la mesure de ses multiples talents, mais je laisse la parole à un spécialiste, Pierre BARDIN qui trace mieux que moi, dans son ouvrage : *Joseph de Saint George : Le chevalier noir*, la destinée de cet enfant connu sous le nom de Chevalier Saint George.

Ascendance du chevalier Saint-George

Généalogie et Histoire de la Caraïbe (GHC)

- 1) Lodevick MACHGIELSE Van BOLOGIEN ou Van BOULONGIEN
(Louis Bologne → Le père) de ARNHEM PROVINCE DE GUELDRE vers 1600
- 2) a – Willem Ludowicksz VAN BOLOGIEN ou VAN BOULONGIEN (Guillaume BOLOGNE, de Bologne ou de Boulogne) → Bourgeois de Rotterdam
→ Montagne Saint-Louis
Né à Rotterdam vers 1631 → 23 ans en 1654, 33 ans en 1664, 56 ans en 1687
- 2) b – Pieter MACHCHIELSE Van BOLOGEN (Pitre ou Pierre Bologne)
Né à Rotterdam en 1643 → 11 ans en 1654
- 3) Pierre de Bologne, né en 1678, dcd 12/7/1748 Basse-Terre (St. François) Habitant propriétaire de l'habitation la Coulisse (Montagne St. Louis), capitaine de milice X Catherine d'Herigoyen, fille de feu Jean, huissier et Thérèse Muller le 22/12/1701 Nantes
- 4) Georges de Bologne Saint-Georges
Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, habitant propriétaire : sucrerie Saint-Robert et caféière Mont d'Or au Baillif.

Meurtrier de Pierre Julien Le Vanier de Saint-Robert le 17/12/1747, condamné par contumace à être pendu puis gracié
Né le 16/11/1711 ondoyé, bpt. 10/1/1712 Basse-Terre, Mt. Carmel
Dcd 20/12/1774 le Baillif à 64 ans. Dans l'église : gentilhomme ordinaire de la chambre du roi dans la 64^e année de son âge.

- 5) Georges de Bologne Saint-Georges
Dit le Chevalier de Saint-George.
Né le 25/12/1745 et bpt. 12/01/1746
Arrivé à Bordeaux le 12/08/1753.

Voir aussi : *les protestants aux Antilles françaises sous l'ancien Régime*, Gérard Lafleur, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1988, Basse-Terre.